



# Les salles de cinéma dans l'empire colonial français

Morgan Corriou

## ► To cite this version:

Morgan Corriou. Les salles de cinéma dans l'empire colonial français. Laurent Véray. Ils y viennent tous.. au cinéma! L'essor d'un spectacle populaire (1908-1919), Le Passage, pp.112-116, 2021, 978-2-84742-473-7. hal-03750541

**HAL Id: hal-03750541**

**<https://hal.science/hal-03750541>**

Submitted on 12 Aug 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les salles de cinéma dans l'empire colonial français

Les empires coloniaux ont rapidement pris leur place dans une économie du film mondialisée. Dans les vastes territoires dominés par la France – un empire qui continue de s'agrandir avec l'installation du protectorat sur le Maroc en 1912 et la mise sous mandat du Liban, de la Syrie, d'une partie du Togo et du Cameroun à la fin de la Première Guerre mondiale, le développement du cinéma reste cependant des plus hétérogènes. Celui-ci semble pleinement ancré dans le paysage des spectacles en Afrique du Nord, au Sénégal, à Madagascar, en Indochine, en Nouvelle-Calédonie, à Tahiti ou encore en Guyane, quand à Lomé, Aného ou Brazzaville les premières projections attestées se seraient déroulées en 1916<sup>1</sup>.

Dans de nombreuses villes coloniales, les théâtres sont de construction récente et se sont développés en parallèle avec l'occupation française : le plus souvent, le spectacle de masse marchandisé ne préexiste donc pas à la colonisation. Ceci n'empêche pas le cinéma d'évoluer selon une chronologie qui diverge finalement assez peu de la métropole. C'est le cas en Afrique du Nord où les projections se sédentarisent dès 1908, dans le sillage du passage à la location. À côté de ces premières salles spécifiquement dédiées au cinéma, de petits exhibiteurs forains continuent de sillonner la région et l'attraction poursuit son implantation comme numéro permanent sur les scènes des music-halls. Bien qu'en voie de sédentarisation, le spectacle reste largement tributaire des réseaux maritimes et ferroviaires. L'importance de la ville comme carrefour commercial et la présence d'une population européenne que les exploitants semblent cibler en premier lieu apparaissent également déterminantes. Ainsi, en 1907, Pathé choisit d'installer son agence régionale pour l'Asie du Sud-Est à Singapour, principal port de la région, plutôt qu'en Indochine française<sup>2</sup>. Les hôtels accueillent également régulièrement des séances, notamment en Afrique Occidentale française ou au Tonkin<sup>3</sup>.

Si la tentation de faire du cinématographe un instrument de la colonisation est précoce, il serait erroné de réduire la salle de cinéma à un symbole de l'urbanisation et de la modernité coloniales. Il importe en effet de souligner la plasticité du médium, qui trouve sa place partout. Les cinémas érigés dans les quartiers coloniaux ont certes laissé davantage de traces dans la presse et les archives, mais quelques salles, plus modestes, se développent également dans les

---

<sup>1</sup> *Annuaire général de la Cinématographie française et étrangère*, Paris, éd. de Ciné-Journal, 1917-1918, p. 218-221 ; Odile Goerg, *Fantômas sous les tropiques : aller au cinéma en Afrique coloniale*, Paris, Vendémiaire, 2015 ; Phyllis M. Martin, *Les loisirs et la société à Brazzaville pendant l'ère coloniale*, Paris, Karthala, 2006, p. 121.

<sup>2</sup> Nadi Tofighian, *Blurring the Colonial Binary. Turn-of-the-Century Transnational Entertainment in Southeast Asia*, Stockholm, Acta Universitatis Stockholmiensis, 2013, p. 144.

<sup>3</sup> Donald Dean Wilson Jr, *Colonial Việt Nam on Film: 1896 to 1926*, 2007, p. 101. PhD, French, City University of New York ; Odile Goerg, *Fantômas sous les tropiques*, op. cit.

quartiers précoloniaux ou à leur lisière. À Tunis par exemple, où la majorité des cinémas se situent autour de l'axe avenue de France – avenue Jules-Ferry, suivant ainsi le développement de la ville nouvelle, des séances ont lieu en pleine médina, dans le petit cinéma d'Ali Ben Kemla.

Alors que l'histoire mythique du cinéma américain décrit l'embourgeoisement d'un loisir plébiscité par une classe laborieuse fraîchement immigrée sur le nouveau continent, certains chercheurs ont pu avancer une trajectoire opposée en situation coloniale : un loisir bourgeois et européen se transformant lentement en un spectacle populaire<sup>4</sup>. Ce schéma demande en réalité à être nuancé. Il omet l'existence d'une population ouvrière européenne en Afrique du Nord. Surtout, on constate que l'historiographie a eu largement tendance à sous-estimer les publics colonisés. Bien que souvent minoritaires à cette époque dans des salles fortement marquées par les hiérarchies coloniales, ces derniers ne participent pas moins à cette nouvelle culture du cinéma. En 1912, le jeune Ahmad Tawfiq al-Madani convaincu de l'utilité du cinéma par son cousin, décrit sa première séance comme un véritable rite de passage, tout en s'indignant de la prépondérance des colons dans la salle<sup>5</sup>. Les spectateurs autochtones sont sans doute plus nombreux lors des représentations de plein air, communes notamment au Maghreb durant les soirées ramadanesques. Plusieurs indices montrent que ce public musulman est en progression et attire l'attention des exploitants qui organisent des séances spéciales durant les fêtes religieuses<sup>6</sup>. En Indochine, les colons s'inquiètent dès 1917 de l'influence des films policiers sur le public populaire vietnamien<sup>7</sup>.

La guerre a pu représenter une période de difficultés pour les salles, mais celles-ci semblent résister, voire poursuivre leur développement – des salles continuent ainsi à être inaugurées à Sousse ou à Tamatave<sup>8</sup>. L'Afrique du Nord est certainement la région où le cinéma est le mieux implanté. Dès 1907, l'« Algérie » (le périmètre comprenait en réalité Algérie et Tunisie) était incluse dans le partage des sociétés concessionnaires de Pathé. Si à l'issue de la guerre quelques loueurs opèrent encore depuis Marseille ou Bastia, Gaumont, Pathé et Éclipse apparaissent bien établis localement<sup>9</sup>. La publication en 1916 du *Cinéma colonisateur* par

---

<sup>4</sup> Brian Larkin, "Theaters of the Profane: Cinema and Colonial Urbanism", *Visual Anthropology Review*, 1998, vol. 14, n° 2, p. 48.

<sup>5</sup> Tewfik El-Madani, *Mémoires de combat*, Alger, EnAP-OPU-ENAL, 1989, p. 62-66.

<sup>6</sup> Morgan Corriou, *Un nouveau loisir en situation coloniale : le cinéma dans la Tunisie du protectorat*, 2011, p. 159. Thèse de doctorat, Histoire, Université Paris Diderot-Paris 7.

<sup>7</sup> Donald Dean Wilson Jr, *Colonial Việt Nam on Film*, op. cit., p. 87-88.

<sup>8</sup> « Un nouveau cinéma », *La Dépêche Tunisienne*, 7 janvier 1916 ; Sarah B., « Carnet d'un boto de pousse-pousse », *La Dépêche malgache*, 9 septembre 1916.

<sup>9</sup> *Bulletin mensuel de l'Amicale des loueurs de films de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc*, 1919, n° 1.

Gérard Madiou, représentant de la maison Pathé à Alger, signe d'ailleurs une véritable offensive commerciale en Afrique du Nord<sup>10</sup>. Dans un contexte de fragilisation de l'industrie cinématographique française, l'empire colonial semble ainsi offrir une issue face à la concurrence américaine.

*Morgan Corriou*

---

<sup>10</sup> Gérard Madiou, *Le cinéma colonisateur*, Alger, Typographie Adolphe Jourdan, 1916.